

COMPTE RENDU DE LA REUNION CDA DU 12/06/2020

Présents : S. POUZOLS, M. MARTIN, S. LIOGIER, D. CUOQ, R. MOUILHADE, C. FAUCOIT, J. N. FALCON, S. BOYER, J. SOLELHAC, B. CHANTEMESSE, L. LERAT, M. BENALOUANE,

Excusés : P. AVOND, P. FABRE.

Prompt Rétablissement :

- à Daniel BEQUIGNAT.

Félicitations :

- A René MOUILHADE pour la naissance de sa petite fille Kiona.

Condoléances :

- A Éric BERTIN pour le décès de sa maman.

PV de la CDA précédente du 28 Février 2020 : adopté à l'unanimité.

Informations du Président : Stéphane nous fait part des dernières informations :

- Au dernier Conseil de District, il a été annoncé que le championnat pourrait débuter le 27 septembre prochain. Les 3 premiers tours de la Coupe de France se tiendraient les 6, 13 et 20 Septembre.
- A ce jour, l'Assemblée Générale Elective est prévue le samedi matin 26 septembre 2020, en même temps que l'Assemblée Générale Financière. Le lieu et l'heure sont à déterminer. Sous condition d'un allègement des « gestes barrière » et des mesures gouvernementales.
- Stéphane a assisté à une réunion de Présidents de CDA avec la CRA par visioconférence où il en ressort que chaque CDA pourra établir les classements de ses arbitres avec les données qui sont en sa possession.
- Le dossier médical et la fiche d'information l'accompagnant, pour le renouvellement des licences d'arbitre, a été expédié à chaque arbitre. Il est également disponible en téléchargement sur le site du District. Merci de renouveler dès que possible pour faciliter les traitements des dossiers.

Le secrétariat du District est fermé jusqu'à nouvel ordre. C'est le directeur, Philippe DUMUNIER, qui assure les permanences. Contacts : téléphone (06 24 15 87 96) ou email : pdumunier@haute-loire.fff.fr

Effectif : A ce jour 136 licences ont été validées pour notre District :

2 FFF, 18 Ligue, 15 D1, 14 D2, 35 D3, 45 jeunes, 7 D5.

3 licences sont en cours ou en préparation.

		inscrits
FFF	2	2
Ligue:	18	18
D5:	7	7
D1:	15	15
D2:	14	14
D3 + Stagiaires:	35	35
Jeunes+ stagiaires:	45	48
Total	136	139

Formation District :

Suivant l'évolution des conditions sanitaires, la CDA envisage de faire 2 sessions de formation. La 1^{ère} se tiendrait mi-octobre et la seconde en Janvier. Ces formations devraient avoir lieu sur le secteur du Puy.

Formation LIGUE :

Sur les 5 Candidats qui font des questionnaires à domicile pour l'instant, 4 seront présentés au prochain examen de jeune arbitre de Ligue le 27 juin prochain : FOURNEL Mathis, BARTHELEMY Lucas, CHOULAS Luka, BOUACHMIR Othman. La CDA les encourage à travailler sérieusement jusqu'à la date de l'examen.

Préparation de la saison prochaine :

Michel MARTIN informe les membres de CDA présents de sa décision d'arrêter toutes ses fonctions (secrétaire, observateur et désignateurs des arbitres séniors) auprès de cette commission à la fin de cette saison. La CDA tient à remercier Michel pour tout le travail effectué et lui souhaite bonne continuation. La commission étudie les solutions qui pourraient être envisagées pour remplacer Michel. Les candidatures extérieures, pour participer à ces différentes missions, sont les bienvenues.

<p>Stage annuel de début de saison : La date de l'assemblée générale de début de saison 2020-2021 initialement prévue le 19 septembre pourra être déplacée ou non en fonction de l'évolution du calendrier des compétitions et des dispositions sanitaires. Le lieu reste à déterminer.</p>
--

Classement des arbitres :

En ce qui concerne le classement des arbitres qui n'ont pas tous été observés, la CDA décide, à titre exceptionnel, qu'il n'y aura pas de descente cette année.

Pour cette fin de saison 2019-2020, les classements et affectations seront publiés par ordre alphabétique avec les notes arrêtés au 15 mars 2020.

Elle décide de conserver 14 D1 et 14 D2. Les arbitres de ces 2 catégories devront être disponibles en priorité les dimanches pour officier en catégorie senior.

Les classements seront révisés en début de saison 2020-2021, les montées éventuelles seront déterminées en fonction des arrêts ou non renouvellement de licence, des tests physiques, des tests théoriques, des notes actuelles et des disponibilités des arbitres pour officier dans leur catégorie respective.

Pour ces ajustements et afin de statuer sur la situation particulière et l'affectation de chaque arbitre, la Commission départementale de l'Arbitrage prendra notamment en considération les critères d'appréciation suivants :

- *Le nombre de matchs observés que l'arbitre aurait dû réaliser au cours de la saison en fonction de sa catégorie ;*
- *Le nombre de matchs observés qu'il a réalisé au cours de la saison ;*
- *La moyenne des points (ou notes, le cas échéant) obtenus au cours de cette saison suite aux observations réalisées*
- *La moyenne des points (ou notes, le cas échéant) des arbitres de sa catégorie au cours de la saison suite aux observations réalisées*
- *Les bonus et malus prévus au règlement intérieur de la CDA*

En tout état de cause, il est précisé que ces critères ne peuvent limiter le pouvoir d'appréciation de la Commission à qui il appartient de statuer sur chaque situation particulière.

Considérant le Règlement intérieur de la CDA, prévoyant que tous les cas non prévus dans le présent règlement intérieur seront étudiés et tranchés par la CDA,

Considérant que les conséquences de l'arrêt de l'ensemble des compétitions avant que le nombre d'observations prévu par le Règlement intérieur de la CDA ne puisse avoir lieu, ne sont pas prévues par le

Règlement intérieur et qu'il revient donc à la CDA de décider de quelle manière les arbitres seront évalués pour cette fin de saison et le début de la saison suivante

- En ce qui concerne les catégories classées au rang, les arbitres seront classés selon la moyenne des points qui leur ont été décernés par chaque observateur. Ce nombre de points est calculé en effectuant le pourcentage des points obtenus par le classement au rang d'un observateur par rapport au nombre d'arbitres classés par l'observateur, en cohérence avec le Règlement intérieur de la CDA afin de permettre l'application des bonus et malus prévus à ce dernier.

- En ce qui concerne les catégories classées à la moyenne, il sera fait application du Règlement intérieur de la CDA avec les observations ayant eu lieu, en cohérence avec le Règlement intérieur de la CDA afin de permettre l'application des bonus et malus prévus à ce dernier

DIVERS :

Dominique CUOQ nous informe de l'avancement du projet des T-shirts d'échauffement pour les arbitres en partenariat avec Haute-Loire Football.

Courriers et courriels :

4 arbitres ont répondu au courriel du Président de la CDA, annonçant leur intention d'arrêter l'arbitrage dès cette fin de saison

- CHALENCON Didier, remerciements pour service rendu à l'arbitrage.
- FERRAND Thomas, remerciements pour service rendu à l'arbitrage.
- FIALON Lucas, remerciements pour service rendu à l'arbitrage.
- VARENNE Denis, remerciements pour service rendu à l'arbitrage.

PROCHAINE CDA sur convocation

Le secrétaire : Michel MARTIN.

Le Président : Stéphane POUZOLS.